Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260429-D_14_2026_62-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GONDRAN

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Mme Clémence MORINIÈRE, Maire de SAINT GONDRAN, en suite de convocations en date du 24 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le même jour.

Présents : Mmes – M.

Clémence MORINIÈRE	Patrice NOBLET	Charlotte STROEYMEYT
Christophe HELBERT	Alain BEAUMANOIR	
Véronique LEROY	Elisabeth JAGOT	Camille LE BOULCH (arrivée à 19h17)
Pierre POUSSIN	Bruno PELLOIS	Miléna MARTIN
Stéphanie VILGICQUEL (arrivée à 20h05)	Jean-François CHÉNEDÉ	

Étaient Absents Excusés : M. Matthieu FRANCO et Mme Olyana THÉ.
Était Absent : Néant.
Procurations (2) : M. Matthieu FRANCO a donné pouvoir à Mme Clémence MORINIÈRE et Mme Olyana THÉ a donné procuration à Mme Charlotte STROEYMEYT.

Autre personne présente : Mme Christine DELABROSSE, secrétaire générale de mairie, auxiliaire du secrétaire de séance.

Constitution de la commission communale des Impôts (CCID)

Délibération N°14/2026/62

Rapporteur : Mme Clémence MORINIÈRE

Mme la Maire donne lecture du courrier reçu en mairie le 01 avril 2026 de la Direction Régionale Générale des Finances Publiques de l'Ille et Vilaine, transmis à Mme la Maire et ses adjoints à la même date.

Mme la Maire indique que les élections municipales de 2026 entraînent le renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) au vu de l'article 1650 du code général des impôts dans les 2 mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux. Cette commission est composée du Maire qui assure la présidence, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Son rôle est de donner un avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Mme la Maire rappelle que les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants seront désignés par la Direction Régionale des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260429-D_14_2026_62-DE

Mme la Maire propose donc une liste de douze noms pour les commissaires titulaires et de douze noms pour les commissaires suppléants en veillant à ce que les uns et les autres remplissent les conditions.

Titulaires (12)		Suppléants (12)
* Christophe HELBERT * Bruno PELLOIS * Véronique LEROY * Alain BEAUMANOIR * Ronan DAGORN * Christophe TRIBALLIER * Magali CHEVILLON * Stéphane MESLIF * Ewen CAMBERLEIN * Eric MOUCHOUX * Raphaël GERBER * Claire COSTE de BAGNEAUX		* Charlotte STROEYMEYT * Olyana THÉ * Stéphanie VILGICQUEL * Romy MARTIN * Damien LAUNAY * Guillaume LEFEBVRE * Nathalie GUÉRIN * Laurent CARMES * Ludovic POULAIN * Laëtitia MASSON * Jean-Claude AME * Robin ROUSSEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix POUR dont 2 procurations, 0 ABSTENTION et 0 CONTRE :

* VALIDE cette composition de liste qui sera soumise à la Direction Régionale des Finances Publiques pour désignation définitive de la CCID.

* CHARGE Mme la Maire de transmettre la présente délibération à l'instance concernée.

* AUTORISE Mme la Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Publié le 04 mai 2026
Pour extrait conforme,
La Maire,
Clémence MORINIÈRE

Le registre dûment signé,
La Maire,
Clémence MORINIÈRE.